



**Conseil d'établissement  
Procès-verbal de la  
Séance ordinaire du  
15 janvier 2019 à 18h00  
Salon du personnel**

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18h10 par M Derrien

### **1.1 Présences et quorum**

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

#### **Présents :**

- Frédérique Bensoussan (Parent),
- Nathalie Brunet (Directrice),
- Christophe Derrien (Parent, président du CÉ),
- Michèle Garneau (Enseignante),
- Joëlle Gauthier (Enseignante orthopédagogue)
- Julien Le Maux (Parent),
- Liette Lévesque (Responsable du Service de garde),
- Luke Martin (Membre de la communauté),
- Marine Noviant (Parent),
- Valérie Tarassoff (Enseignante),

#### **Excusés :**

- Klédou Coulibaly (Parent, substitut)
- Maud Freydier (Parent),
- Ben Hassel (Membre de la communauté),
- Isabelle Lemaire (Enseignante),
- Caroline Rossi (Éducatrice spécialisée),

### **1.2 Secrétariat**

Julien Le Maux assure la prise de notes

## **2. Question du public**

Sans objet

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

Le point relatif aux informations sur les mesures d'urgence (Affaires nouvelles) est retiré et reporté au CÉ de février.

Me Noviant propose l'adoption de l'ordre du jour et Me Lévesque appuie la proposition.

## **4. Adoption du procès-verbal du 12 décembre 2018**

Une clarification auprès de Me Rossi est requise et compte tenu de son absence au CÉ, l'adoption du procès-verbal est reportée au CÉ de Février

## **5. Mot des membres de la communauté**

Sans objet

## **6. Travaux du conseil**

### **6.1 Sorties éducatives ou activités**

Les sorties proposées sont approuvées.

### **6.2 Prévention de la violence**

Le comité sur la prévention de la violence se réunit la semaine prochaine. Me Brunet explique que, dans chaque classe, une méthode commune de résolution de conflits de même qu'un coin réservé à la résolution de conflit va être proposé. Ce mode de travail sur la résolution de conflit va permettre de dégager un langage commun.

### **6.3 Projets éducatifs**

Une rencontre du comité « projet éducatif » a eu lieu le 15 janvier. Un comité de pilotage incluant un parent n'est pas souhaité à ce jour car le processus en est à la collecte des données confidentielles. Les prochaines étapes sont :

- Mars 2019 : Des orientations seront proposées au CÉ
- Juin 2019 : Les orientations et les objectifs doivent être définis et transmis à la CSDM.

Les informations relatives au projet éducatif seront publiées dans l'Écho de la montagne.

Pour la consultation des parents, les parents du CÉ se pencheront sur le sondage proposé par la CSDM afin de retenir ou modifier un certain nombre de questions.

## **7. Affaires nouvelles**

### **7.1 Demande d'utilisation du gymnase en soirée**

Une demande d'utilisation du gymnase de la part d'un employé de la CSDM pour une activité sportive est soumise. Le CÉ approuve à l'unanimité cette demande dans les mêmes conditions que Milton Park (pas de déplacement dans les locaux, entrée par l'avenue des pins,...)

### **7.2 Nouvelles de l'école**

Les conduits de ventilation de l'école sont actuellement nettoyés durant la nuit.

### **7.3 Varia**

Une discussion autour des points suivants a lieu en lien avec les campagnes de financement à venir : bonifier les sorties scolaires, enrichir les coins lecture, adopter le matériel pour une « classe flexible ». Réflexion et consultation à poursuivre.

## **8. Suivis au procès-verbal**

### **8.1 Trottibus & comité environnement**

Une réunion aura lieu le 17 janvier 2019. Des parents ont confirmé leur intérêt pour participer à Trottibus.

Le comité environnement aura lieu le 21 janvier 2019. L'objectif est de lancer des idées sur des projets environnementaux qui pourrait être développés au sein de l'école.

### **8.2 Kid Power**

Une date est fixée au mois de février pour une rencontre dans les classes du 3<sup>e</sup> cycle + SdeG : mardi 26 février.

### **8.3 Projet cour d'école**

Des rencontres avec des entrepreneurs sont prévues pour la semaine suivante. Des devis devraient être proposés dans le mois prochain.

#### **8.4 Varia**

Une réflexion va se dérouler sur l'utilisation des fonds spécifiques à l'aide des parents d'enfants inscrits au préscolaire et en 1<sup>ère</sup> année (1000\$).

#### **9. Points annexes**

Sans objet

#### **10. Correspondance**

Sans objet

#### **11. Rapport de la personne déléguée**

Sans objet

#### **12. Levée de la séance**

La séance est levée à 20h14 par M Derrien